

Montcuq, le 22 juin 2005

**Monsieur le Président de
La Communauté des Communes
Mairie de Montcuq
46800 MONTCUQ**

Objet : *aliénation de chemins ruraux*

Monsieur le Président,

Nous avons appris, grâce à l'article de presse que la commune de LeBreil a fait paraître, un projet d'aliénation de certains de ses chemins ruraux et nous avons remercié M. le Maire d'avoir permis une expression démocratique et réelle.

Nous avons, à cette occasion exprimé notre avis concernant une fontaine publique et son accès, ainsi que notre point de vue sur ces aliénations.

De façon plus générale, de nombreuses communes du canton procèdent, souvent plus discrètement, à de telles opérations. Nous ne nions pas que dans certaines configurations cela soit possible et même souhaitable pour favoriser les travaux agricoles notamment.

Mais nous voudrions attirer votre attention sur certains points :

- Nous avons beaucoup de mal à établir des liaisons et des accès par voie pédestre entre les différents lieux où se trouvent des fontaines, lavoirs, abreuvoirs, ... en raison d'interruption des anciens chemins ruraux.
- Ces chemins ruraux, même en mauvais état représentent des lieux souvent chargés d'histoires, de traditions et d'émotion. Ils sont nos racines, notre richesse patrimoniale. Nous avons le devoir de transmettre ces richesses là.
- La population actuelle, tous âges confondus, locale, résidentielle ou touristique souhaite de plus en plus pour ses loisirs et son bien-être des voies de communication et de promenades loin du tumulte et du goudron.

Nous serions heureux que ces aspects soient pris en compte dans notre canton.

Vous sachant soucieux d'un aménagement harmonieux et équilibré du cadre de vie de notre Communauté, nous nous permettons de vous suggérer, par exemple :

- Que s'il y a vente d'une portion de chemin, un autre passage soit créé à proximité,
- Que tout chemin qui présente une continuité ne soit point aliéné, ...

Comptant sur votre compréhension et sur l'ouverture d'un débat au sein de la Communauté des Communes, Monsieur le Président, nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président : Bernard SOUQUES